

La LETTRE de CHANTIER du REAMENAGEMENT de l'avenue du GENERAL de GAULLE

n° 2
juillet 2016



« Le projet de rénovation et d'aménagement de l'avenue Général de Gaulle concerne notre cœur de ville. Il s'agit de reconfigurer l'espace autour de la mairie et de la place Lucien Petit et de sécuriser cet axe principal.

Je souhaite en effet créer un cœur de ville qualitatif, valorisant les commerces et équipements présents en générant un espace urbain propre, au mobilier soigné. Un cœur de ville qui favorise les circulations douces et piétonnes en offrant un cheminement adapté aux différents handicaps. Durant les travaux, vous recevrez régulièrement de l'information par le biais de cette lettre de chantier. Vous pourrez également contacter les services de la mairie à s.v.p@mairie-soyaux.fr ou au 05 45 97 83 50 ».

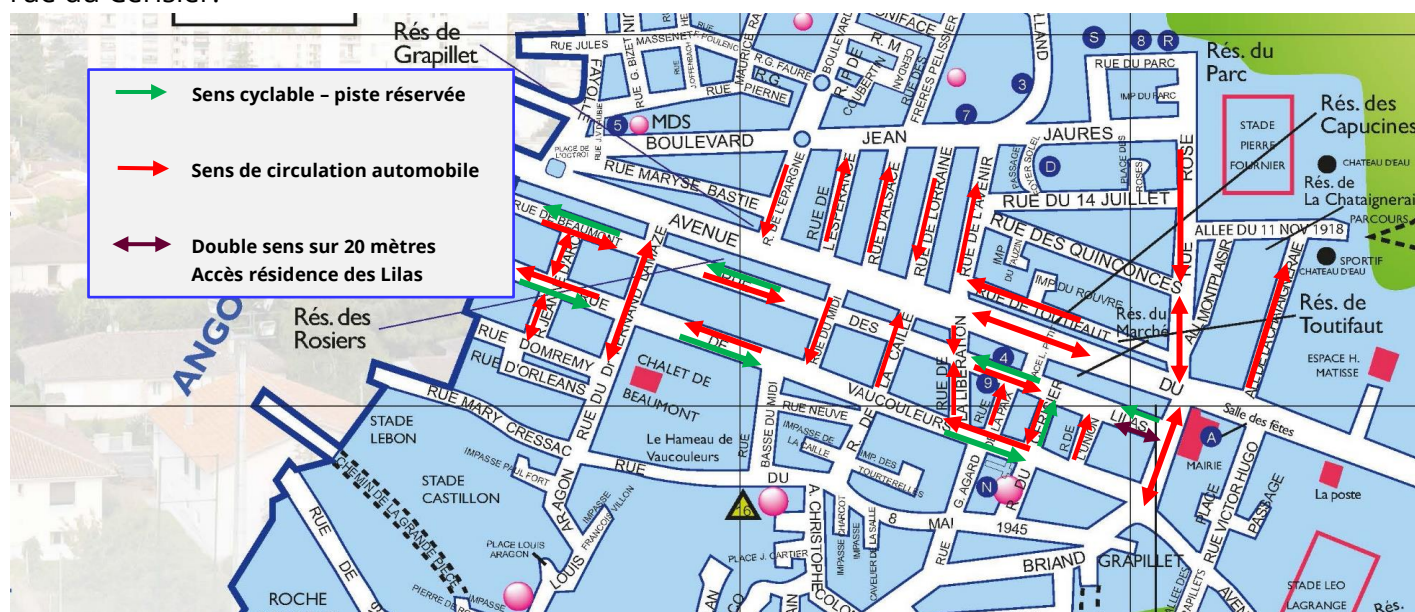
François Nebout

Maire de Soyaux

Nouveau plan de circulation

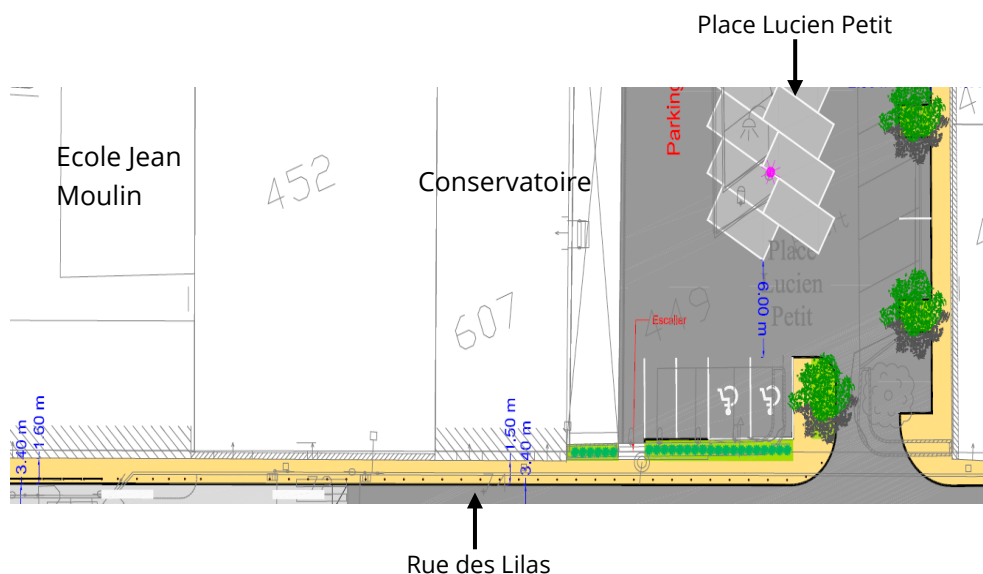
Le plan de circulation autour de l'avenue du Général de Gaulle sera modifié afin de prendre en compte la **création de pistes cyclables** et leur circulation.

- Les rues de l'Espérance, d'Alsace, du Midi, de la Caille, des Lilas, de Beaumont, de Vaucouleurs et l'allée de la Châtaigneraie seront mises en sens unique.
- Une portion de la rue de la Libération changera de sens (entre la rue des Lilas et l'Avenue du général de Gaulle). Elle ne débouchera plus sur l'avenue du Général de Gaulle.
- Une piste cyclable sera aménagée au niveau des rues des Lilas, de Beaumont ainsi que de la rue Vaucouleurs. Ces rues seront mises en contre-sens cyclable. La piste cyclable empruntera également la rue du Cerisier.



Rue des Lilas

- **Le parking de la place Lucien Petit a été agrandi** en terme de capacité de stationnement, passant de 23 places à 36 places.
- Dans le cadre des travaux d'aménagement, la Ville souhaite **sécuriser les cheminements piétons** entre les écoles Jean Moulin et Saint Exupéry et le local occupé par le Conservatoire de GrandAngoulême et **favoriser le déplacement des personnes à mobilité réduite**.
- Ainsi, **le trottoir situé rue des Lilas entre la place Lucien Petit et l'école Jean Moulin, a été élargi**.



- Les parents d'élèves pourront désormais se garer sur la place et cheminer sur le trottoir vers les écoles en toute sécurité.
- En attendant la mise en sens unique de la rue des Lilas, un **passage avec priorité** sera installé sur la portion de cette rue, entre la rue de la Libération et la rue du Cerisier.

Réunion publique

- Une **réunion publique** présidée par le maire s'est tenue le **17 mai dernier** à la salle des fêtes afin de présenter les travaux de réaménagement de l'avenue du Général de Gaulle.
- Les 70 personnes présentes (administrés, commerçants, institutions et associations) ont fait part de leur adhésion au projet de réaménagement de l'avenue. Cette première rencontre leur a permis de partager leurs inquiétudes face aux désagréments occasionnés par les travaux, et de repartir rassurés sachant que la nouvelle avenue leur offrira une meilleure qualité de vie.
- Une seconde réunion publique devrait se tenir à l'automne prochain.

En bref

SEMEA

- Pose des nouvelles conduites d'eau terminée côté impair.
- Pose des nouvelles conduites d'eau à venir côté pair.
- Passage de maison en maison pour renouveler les branchements individuels jusqu'à fin juillet.

Place Lucien Petit

- Travaux de reconfiguration terminés (plantation à l'automne et installation du mobilier en 2017).
- Marché de nouveau situé sur la place à compter du 5 juillet.

Calendrier

- **Jusqu'à fin juillet 2016**
Travaux sur le réseau d'eau, avenue du Général de Gaulle par la SEMEA.
- **Mi-sept. → début oct. 2016**
Renouvellement d'une canalisation d'eaux usées et de quelques branchements entre le rue Rose et l'allée de la Châtaigneraie par GrandAngoulême.
- **Mi-sept. → fin déc. 2016**
Effacement de réseaux par le SDEG (Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz).
- **Fév. 2016 → été 2017**
Travaux sur l'avenue du Général de Gaulle.

+ d'infos

- www.soyaux.fr / Vie municipale / Projets
- **05 45 97 83 50**
- s.v.p@mairie-soyaux.fr

Juillet 2016

Rédaction et distribution :
Mairie de Soyaux



Ne pas jeter sur la voie publique